



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

SEANCE DU 2 JUIN 2023

Rapport 10 : PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE PORTÉS OU SOUTENUS PAR LE  
DÉPARTEMENT.

**Intervention de Mathieu PANCIATICI**

Monsieur le Président, Chers et Chères Collègue

Nous accueillons ce rapport, portant sur la transition énergétique de notre territoire avec beaucoup de plaisir. Plus spécifiquement le « plan de solarisation » du bâti départemental que vous nous proposez.

En effet, nous y retrouvons un écho particulier à notre demande de rénovation et d'exploitation solaire photovoltaïque des collèges du département, que nous vous proposons depuis octobre 2022 pour un montant de 80M€.

Une telle initiative de la part de notre collectivité à une multitudes de bienfaits :

- Contenir la facture énergétique ;
- Sécuriser une ressource vitale à notre société ;
- Décarbonater notre consommation et notre production ;
- Sensibiliser et être moteur en termes de transition énergétique.

Le projet que vous nous soumettez aujourd'hui n'est néanmoins pas le même, il concerne uniquement la production d'énergie par voie solaire. A nos yeux, cela n'est qu'une partie de la solution.

Alors, bien sûr, nous voterons pour les projets de ce rapport et pour ce plan de 25M d'€.

Néanmoins, nous tenons à insister sur la nécessité de revoir à la hausse les montants, et à la baisse la durée du plan de rénovation thermique de nos collègues, 31,5M d'€ sur 10 ans.

Pourquoi ne pas aligner les deux actions, la « solarisation » et la rénovation du bâti, sur 5 ans ?

Vous le savez, la meilleure source d'énergie est celle que nous ne consommons pas. Rénover nos bâtiments permet donc d'augmenter l'efficacité de ce plan de « solarisation ». Limiter la demande en énergie avant de la produire de manière renouvelable, c'est ce que nous disent les acteurs du BTP.

Ainsi, prendre cette politique dans sa globalité, rénovation puis production, nous semble un sujet central.

En bref, pour être entièrement efficace, il nous semble que notre politique énergétique doit s'appuyer sur un triptyque clair : « Sobriété, Efficacité, Renouvelable ». Une politique que nous devrions mener avec l'ensemble du corps pédagogique des établissements scolaires ou des acteurs locaux, qui

connaissent mieux que quiconque leur milieu et qui pourront-êre par la même occasion sensibilisé à ces questions.

Une politique que nous pourrions doubler d'une politique de formation et d'insertion pour qu'elle se face rapidement et de manière pérenne.